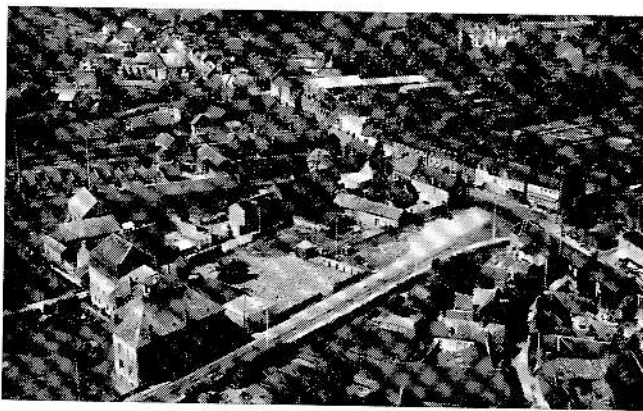


MARSEILLE - EN - BEAUVAISIS

par M. le Chanoine PIERRE ABEL
Curé de Marseille-en-Beauvaisis

et M. l'Abbé DENYS LE SAYEC
Secrétaire perpétuel de la Société Académique de l'Oise
Membre Adhérent de la Société des Gens de Lettres de France

LA BOURGADE



Marseille-en-Beauvaisis (Marcilles, Marccilles, Marceilles, Marcelles, Marseil, Marseille-en-Beauvoisis, Marseille-le-Petit, Marseille-en-Beauvaisis) est un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Beauvais. Elle est distante du chef-lieu du département de 19 km.

Le territoire de Marseille est divisé par la vallée du Thérinet et par plusieurs ravins qui s'ouvrent dans cette vallée, et qui rendent la superficie de la commune inégale.

Le chef-lieu est placé à peu près au centre du territoire, sur la déclivité d'un coteau.

L'ancienne route royale qui le traverse (la Nationale N° 1), forme une large rue à laquelle aboutissent quelques rues étroites et courtes, dont l'ensemble constitue le Bourg.

La rivière d'Herboval court à l'est de ce bourg qu'elle coupe à son extrémité méridionale, pour se réunir au Thérinet au-dessous des dernières maisons. Le chef-lieu du canton se trouve ainsi compris entre les deux rivières.

Marseille, considéré dans son ensemble, a l'aspect d'une petite ville avec ses 900 habitants. On y trouve : médecins, pharmacien, dentiste, notaires (les notaires de Marseille, Crillon et Gerberoy se sont associés et le siège est à Marseille), huissier, percepteur, gendarmerie, poste, commerçants, Hospice, Comité d'expansion rurale du nord-ouest de l'Oise, Syndicat agricole de Marseille-en-Beauvaisis, Caisse régionale de crédit agricole de l'Oise, Coopérative d'utilisation de machines agricoles, salle des fêtes, marchés des vendredis et foire de la Saint-André.

Le bel Hôtel de Ville est l'ancienne maison de M. Emile Altette, Officier d'Académie, poète et historien local, qui fut Maire de Marseille de 1912 à 1936.

Les maisons qui bordent la grande rue sont construites avec la solidité et le goût propre aux habitations urbaines ; un large pont de pierre sur le ruisseau d'Herboval dont les margelles en pierre proviennent de l'abbaye de Beaupré (XII^e siècle), une ancienne halle couverte du XVI^e siècle (il y avait autrefois un

SA BOURGADE

SON ÉGLISE

ET LA

CHAPELLE DES SAINTES-HOSTIES

établissement de la poste aux chevaux), plusieurs auberges de belle apparence, contribuent à l'embellissement de cette cité du Beauvaisis et lui donnent l'aspect animé des lieux commerçants.

Marseille est un lieu ancien du Beauvaisis. Il était possédé, dès le XI^e siècle, par des gentilshommes du pays dont les noms sont conservés dans les titres des abbayes.

Dans la suite, le territoire se trouva divisé en plusieurs fiefs qui appartenaient à l'évêque de Beauvais, au chapitre, à l'Hôtel-Dieu de Beauvais, à l'engagiste du comté de Clermont, aux abbayes de Beaupré et de Lannoy.

Le domaine principal échut, dans le XIII^e siècle, à la Maison de Pisseleu, qui posséda longtemps la terre de ce nom et celle de Fontaine-Lavaganne.

Plus tard, ce domaine passa à la Maison de Rochechouart et ensuite, par décret du 4 mai 1689, au sieur Louvel de Glisi, dont la petite-fille et héritière, épousa le marquis de Causans ; puis à M. Camusat de Thouy, ancien conseiller de préfecture, qui acquit après la Révolution le château et son domaine.

Le château, construit dans la vallée d'Herboval, était un bâtiment rectangulaire en brique, flanqué de quatre tourelles, avec avant-cour, chapelle et moulin. Confisqué sous la Révolution, il servit de prison aux soldats autrichiens qui le dégradèrent.

Un autre château fortifié plus ancien, dominait la vallée : il en reste quelques pans de murs et fossés extérieurs. Il était situé au midi sur le bord de la vieille route de Beauvais, hors de l'enceinte du bourg, au lieudit actuel « Boulevard Saint-Michel ». Un bâtiment, qu'on dit avoir servi de prison seigneuriale, en faisait partie, ou du moins en dépendait.

Le bourg de Marseille était fermé de murs épais de 1 mètre et percés de trois portes : celle de Saint-Maur au nord, sur le chemin de la chaussée ; la porte des Saintes-Hosties, au bout du cimetière, vers l'occident, et la porte Saint-Michel, au midi.

Cette Place, occupée par les ligueurs, fut prise le 24 novembre 1591, par la garnison royaliste de Neufchâtel.

Elle fut attaquée le 21 février 1593 et reprise par les ligueurs de Beauvais, qui détruisirent ses murs. Les habitants demeurèrent exposés aux vexations des soldats qui battaient sans cesse la campagne et qui, sans distinction de partis, mettaient pour leur propre subsistance, les villages à contribution.

Marseille se trouva tellement dévasté que, le 27 juillet 1594, le duc de Mayenne fut obligé, par ordonnance d'Amiens, d'accorder décharge de la taille aux malheureux habitants, hors d'état de cultiver leurs terres.

Les services rendus à la Ligue par le sieur de Jars, seigneur du lieu, furent pris en considération pour préserver ses vassaux d'une ruine totale.

Le bourg fut presque entièrement détruit le jour de la Trinité 1645, par une terrible inondation, provenant d'un ouragan. La cité fut rebâtie peu à peu.

Les titres de l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés, rapportent que pour juger un faux monnayeur de Marseille, il y eut, en 1275, une convocation de 9 chevaliers et de 14 écuyers, qui condamnèrent le coupable à mourir dans l'eau bouillante.

On emprunta, moyennant finance, une chaudière à l'abbaye de Saint-Lucien et il est fait mention de la rétribution que l'on paya à l'exécuteur de cette sentence, lequel était clerc.

L'HOSPICE qui se trouve dans la rue centrale, fondé en 1859 par M. Pierre-Louis-Dieudonné Bléry, n'est pas le premier qui ait existé à Marseille.

Au commencement du XIII^e siècle, Robert de Morvillers, évêque de Laon, frère de Philippe de Dreux, lui-même évêque de Beauvais de 1176 à 1217, donna à l'hôpital de Beauvais ses manoirs de Marselles et du Mesnil avec leurs terres, revenus et dépendances, en même temps que ses biens de Gerberoy, « à l'usage des pauvres qui seraient recueillis dans la maison de Marselles ».

Pendant combien de temps cette maison fondée à Marseille au XIII^e siècle a-t-elle subsisté ? Nous ne le savons pas.

Le testament de M. Bléry, qui décéda le 27 août 1859, date du 22 janvier 1856. Il était ainsi conçu : « Je donne et lègue à la commune de Marseille (Oise), toute ma fortune sans exception ni réserve, tant en biens mobiliers qu'en biens immobiliers, pour la fondation d'un hospice audit Bourg de Marseille (Oise) ».

M. Bléry avait eu soin de préciser dans quels termes il voulait que sa libéralité fut présentée aux yeux du public. Après avoir dit que l'hospice serait établi dans une maison qui lui servait d'habitation, il prescrivait d'inscrire sur le fronton : « Hospice fondé en mil huit cent cinquante ... par Pierre-Louis-Dieudonné Bléry, ancien tanneur en ce bourg, décédé célibataire, le ... ».

Il était né à Marseille où son père était boulanger, à l'angle de la route de Songeons. Il n'avait que 7 ans quand son père mourut. Sa mère dut continuer à exploiter la boulangerie. Nous la voyons acheter en 1810 la maison que son fils légua à la commune de Marseille.

Le legs que M. Pierre-Louis Bléry fit à la commune se montait à 115.702 francs. C'était un laborieux qui sut mener à bien sa barque. La plus grande partie de sa fortune était le fruit de son travail. Il l'avait acquise en exerçant la profession de tanneur, alors très propère à Marseille, où cette industrie était pratiquée depuis le moyen-âge. Le Conseil municipal, le 5 octobre 1859, avait autorisé le Maire à accepter provisoirement le legs Bléry ; il l'acceptait définitivement le 12 avril 1861. Le 12 avril 1862, le décret impérial suivant était rendu :

« Est autorisée la création d'un hospice de vieillards et d'infirmes dans la commune de Marseille (Oise).

« Cet établissement sera administré conformément aux lois et règlements qui régissent les établissements de cette nature. »

Le 10 mai 1862, le préfet nommait les membres de la Commission (6 - 5 membres plus le maire), qui tenaient leur première séance le 9 juin et prêtaient le serment légal.

L'hospice était devenu une personne morale. On lui désigna séance tenante, un notaire, un avoué et un huissier.

Le 23 août 1862, la Commission décide d'exhumer du cimetière désaffecté de l'église, le corps de M. Bléry pour le transférer dans le nouveau cimetière, où un monument lui fut élevé sur un terrain concédé à perpétuité.

La Commission s'occupa ensuite de l'appropriation de la maison de M. Bléry à son nouvel usage.

Cette maison était sise dans la Grand-Rue, à côté et au-dessus de l'hôtel de la Croix-d'Or. Parmi les modestes logis de l'ancien Marseille, bâtis de bois et de plâtre, elle n'était pas des plus anciennes. Elle avait deux fenêtres au rez-de-chaussée, trois fenêtres au premier et deux dans le toit du grenier. La porte cochère de la maison voisine, à droite, était commune. Un bâtiment en briques et pans de bois séparait la cour du jardin qui descendait jusqu'au ru du Coq où M. Bléry trouvait l'eau nécessaire au travail de sa tannerie. En somme une honnête maison bourgeoise d'aspect un peu morne, mais donnant une impression d'aisance par la hauteur de sa façade et ses étages aux fenêtres garnies de persiennes.

Mais la Commission administrative s'aperçut très vite de l'exiguïté des lieux et des locaux. Il fut décidé, entre cour et jardin, la construction d'un bâtiment en briques, dont le rez-de-chaussée et le premier étage furent aménagés pour loger des pensionnaires et recevoir des malades.

Ce bâtiment a été englobé dans l'hospice reconstruit en 1908 ; il forme l'aile en retour sur le jardin où sont la cuisine et le réfectoire au rez-de-chaussée, le dortoir des femmes au premier. C'est à cause de lui que le fronton de la façade a été dévié pour correspondre à la distribution intérieure.

Plusieurs maisons voisines furent acquises pour l'agrandissement de l'Hospice.

Il faut louer l'esprit de prévoyance et de décision des metteurs en œuvre de la fondation Bléry, et dans la suite de la vigilance de ses administrateurs.

Après la reconstruction de 1908, le logement était clair et sain, avec une canalisation d'eau pour le service intérieur, salle de bains, chauffage central, lumière électrique installée en 1909.

Il était prévu au départ que les hospitalisés et pensionnaires seraient de préférence du canton de Marseille. Le nombre d'occupants a oscillé entre 20 et 30. Aujourd'hui, il est d'une trentaine.

Le personnel hospitalier fut d'abord les sœurs de la Compassion de Domfront (Oise), dès 1862 ; en 1875, les sœurs de la Providence de Ruillé-sur-Loire (Sarthe) ; à partir de 1885 jusqu'en 1960, les sœurs de la Présentation de Broons (Côtes-du-Nord).

A présent, la Commission administrative a confié la marche de la Maison à une directrice-économe.

Cette maison de retraite garde son cadre de confort qu'elle a fortement amélioré et que complète l'agrément d'une vie familiale. Elle offre l'exemple original d'une maison bourgeoise, première cellule de la formation d'un modeste établissement hospitalier.

SON EVOLUTION

Marseille fut un lieu important de tannage et de corroyage de cuirs, du XVI^e à la seconde moitié du XIX^e siècle, mais cette industrie locale ne pu soutenir la concurrence. La bonneterie cantonale, centralisée dans l'usine de M. Boileau à Marseille, a donné longtemps à cette confection un renom mondial. L'usine vient de fermer l'an dernier.

Une fromagerie fut créée par M. Brand en 1899, lequel en 1911 fut producteur d'énergie et de courant électrique. Il éclaira les rues de Marseille. Peu de temps après, la société « Le Thérain Electric », installée à Milly, éclaira la localité et les communes du canton.

Ce chef-lieu de canton qu'est Marseille-en-Beauvaisis — situé sur la route et la ligne de chemin de fer Paris - Le Tréport — cité vivante grâce aux diverses Municipalités agissantes et à l'appui du Conseil Général de l'Oise, continue son expansion industrielle avec : « L'Usine du Petit-Thérain » U.P.T. (tôlerie) ; « L'Usine de Plastique, succursale de Boulogne-Billancourt » ; un « Atelier de bobinage », etc.

Marseille se rajeunit également avec l'important Collège d'Enseignement secondaire (C.E.S.) qui vient d'ouvrir ses portes en septembre dernier avec 400 élèves groupés dans les classes de 6^e, 5^e et 4^e. Les classes de 3^e ouvriront en septembre 1972, ce qui augmentera le chiffre des scolaires. Construit à mi-côte, entre les routes de Roy-Boissy et de Rouen, l'ensemble des bâtiments du collège est dans un excellent cadre.

Soulignons qu'il est prévu que la nouvelle route en perspective vers l'Angleterre passera par Marseille, qui est appelé à se développer dans les années à venir.

L'ÉGLISE PAROISSIALE

La Cure de Marseille, placée sous l'invocation de Saint-Martin, était conférée par l'évêque diocésain. On croit que cette cure fut fondée au XIII^e siècle.

L'église actuelle a été bâtie dans la dernière époque du gothique flamboyant (XV^e siècle). Elle est en forme de croix — les bras ont été remaniés. La nef (ou tout au moins une partie) et le portail semblent récents.

Les portes latérales paraissent être des XVI^e et XVII^e siècles.



Les voûtes en bois du chœur et du transept (XVI^e siècle), en forme de carène de navire, sont magnifiques et très riches.

Elles sont ornées, piquées en relief, d'inscriptions scripturaires et parsemées également en relief de rangées de marguerites, d'étoiles, de rosaces. Les peintures des nervures — découvertes après décapage de la voûte par M. Guy Lamy, restaurateur de l'église, artiste-peintre local bien connu et très apprécié — sont d'origine (blanc, rouge-ocre et bleu foncé), il y a eu seulement quelques retouches.

Les arêtes des voûtes sont ornées de différentes clés de voûtes sculptées, de motifs, et à la croisée du transept où se rejoignent les nervures du transept avec les arêtes du chœur, du transept et de la nef, un beau pendentif sculpté qu'orne en-dessous une araignée ou étoile de mer (tout cela en peinture d'origine du XVI^e siècle).

Les colonnettes de bois en torsion ou spirale, ou en angles aigus qui soutiennent — à partir de l'entablement verticalement sur des poutres horizontales en leur milieu — les voûtes du chœur et du transept, sont légères et ravissantes, avec leurs coloris du XVI^e siècle.

Dans l'entablement, entre le mur et la carène renversée, court une poutre de bois dans une frise en moulure, de laquelle

émergent des petites poutrelles sculptées et peintes de figures ou motifs floraux curieux et charmants.

Le clocher, qui était placé sur le portail de la nef, s'effondra en 1730, entraînant dans sa chute la voûte de la nef qui fut refaite en 1738, assez simplement (il y a un contraste entre cette voûte et les autres).

Une chapelle latérale du chœur a été ajoutée en 1628 par Gabriel de Gaudechart, seigneur de Marseille, qui s'en réserva l'entrée au moyen d'une porte donnant sur l'ancienne rue de Boissy.

A signaler, à l'intérieur de l'église : la Vierge et l'Enfant, statue de Faffre de Fafonhsen (sculpteur autrichien), bois XVII^e, provenant de l'abbaye de Beauré (classée le 25-1-1913). Saint-Bernard, du même artiste, statue provenant également de l'abbaye de Beauré, bois XVII^e (classée le 19-1-1908). - Armoire, bois sculpté XVI^e (classée le 25-1-1913), magnifiquement restaurée en 1967.

— Fonts-Baptismaux, marbre XVII^e. - Grilles de l'autel face au peuple et des consoles XVII^e.

— Lutrin et cierge pascal XVII^e.

Originalités : Lustres, lutrin, cierge pascal, chandeliers en fer forgé, provenant de vieilles croix de cimetière et travaillés par un Marseillais d'adoption, artiste amateur.

A l'extérieur de l'église, au chevet, côté sud, se trouve un calvaire dont la colonne de pierre du XVI^e siècle est ornée de salamandres, de coquilles, de fleurs de lys, de reines-marguerites, motifs du début de la Renaissance.

Il semble bien que l'art religieux et profane ait trouvé son apogée à Marseille au XVI^e siècle.

L'église de Marseille a été restaurée et aménagée avec simplicité et avec un goût et un sens artistique remarquables, grâce à l'apport de la paroisse et de générosités particulières.

Elle est le centre liturgique des trois paroisses de Marseille, Achy et Roy-Boissy, et les chrétiens de la région s'y retrouvent en grand nombre les samedis soirs, dimanches et jours de fête.

